



Communiqué de presse (27.07.2016)

Le ministère de la Santé présente le rapport “Surveillance de la Santé Périnatale au Luxembourg 2011-2012-2013”

L'édition 2016 du rapport “Surveillance de la santé périnatale au Luxembourg 2011-2012-2013” s'inscrit dans la continuité des rapports triennaux du système de surveillance de la santé périnatale au Luxembourg co-écrits par le ministère de la Santé et le Luxembourg Institute of Health (LIH).

La santé des mères et des enfants est une priorité de santé publique, qui fait l'objet d'un suivi régulier afin de surveiller, à partir d'indicateurs de santé périnatale internationalement validés, les évolutions dans le temps et d'identifier les situations problématiques nécessitant des prises de décision de santé publique.

Le système de surveillance de la santé périnatale au Luxembourg figure parmi les plus performants en Europe. Il permet de récolter, avec l'aide des professionnels de santé impliqués, via un logiciel informatique, des données exhaustives sur les accouchements du pays.

La surveillance médicale des femmes enceintes est excellente au Grand-Duché, avec 99,6% des femmes qui sont suivies par un professionnel de santé pendant la grossesse et plus de 93% qui consultent dès le premier trimestre de la grossesse.

Augmentation des naissances:

En parallèle, avec l'augmentation de la population résidente de 2,3% en moyenne sur les 3 années étudiées, ainsi qu'une augmentation du nombre de femmes non résidentes qui viennent accoucher au Luxembourg, nous constatons une augmentation du nombre d'accouchements sur les années 2011-2013, avec un taux d'accroissement global de 7,3% sur les 3 années, tendance qui est notée depuis les années 2000 déjà.

	2011	2012	2013
Nombre d'accouchements	6236	6568	6694
Nombre total de naissances	6351	6691	6832

Le nombre de naissances multiples est également en augmentation, atteignant en 2013 20 sur mille naissances ce qui situe le Grand-Duché de Luxembourg parmi les pays avec un taux élevé de grossesses multiples. Par comparaison, la France avait 17,4/1000 de grossesses multiples en 2010, l'Allemagne 18,5/1000, la Belgique 16,8/1000.

En ce qui concerne les traitements de fertilité, les chiffres montrent une tendance à l'augmentation du nombre de naissances issues de la Procréation Médicalement Assistée (PMA): 4,2% en 2011 et 5,1% en 2013. (les traitements réalisés à l'étranger sont inclus dans les chiffres présentés.)

Pour la première fois, la moyenne d'âge des mères dépasse 31 ans

Alors que l'âge moyen des mères était stable depuis plus de 10 ans, on constate une augmentation, notamment à partir de 2012 où pour la première fois, la moyenne d'âge dépasse 31 ans.

Tableau 10 : Distribution de l'âge de la mère, 2011-2012-2013

Nombre	Valide Inconnu	2011	2012	2013
		6232	6566	6692
	4	2	2	
Moyenne		30,7	31,8	31,7
Médiane		31	32	32
Minimum		15	16	14
Maximum		49	51	47

La tendance est identique pour les pères (moyenne de 34,8 ans en 2013 et médiane de 34 ans).

Malgré cette augmentation de l'âge moyen, la catégorie d'âge dans laquelle se retrouve la majorité des femmes reste celle des 30-34 ans même si une augmentation des tranches 35-39 ans et 40-44 ans est constatée à partir de l'année 2012.

A contrario, une légère diminution est remarquée chez les plus jeunes entre 15 et 19 ans.

Diminution de la consommation de tabac pendant la grossesse

Une évolution plutôt positive est à noter concernant la consommation de tabac pendant la grossesse. En 2011 et 2012, 16% de femmes déclarent fumer quotidiennement ou occasionnellement pendant le premier trimestre de la grossesse, et en 2013, elles sont 15%. Au troisième trimestre ce taux descend à 13,2% en 2011, à 13% en 2012 et 11,2% en 2013. On constate donc une diminution du nombre de fumeuses entre le premier et le troisième trimestre de la grossesse: 21,8% des femmes qui fumaient au 1er trimestre ne fument plus du tout au 3ème.

En général, l'arrêt du tabac au cours de la grossesse est en augmentation depuis 2009 avec une forte amélioration en 2013. À noter aussi, que 61,4% des femmes qui arrêtent de fumer sont des primipares.

Ces taux, même s'ils montrent une tendance à l'amélioration, restent toutefois élevés, d'autant qu'il existe un biais très probable de sous-déclaration et que les taux réels sont certainement plus élevés encore. Connaissant les effets délétères du tabac sur les nouveaux-nés, il est essentiel pour le ministère de la Santé de poursuivre et renforcer les campagnes anti-tabac déjà engagées au pays.

Consommation d'alcool pendant la grossesse

Très peu de femmes déclarent consommer de l'alcool de manière quotidienne pendant la grossesse. Ce taux passe de 8,6% en 2011 à 5,6 en 2013. Cette tendance peut être expliquée aussi par la campagne "0% alcool pendant la grossesse" lancée par le ministère de la Santé.

Toutefois, également dans le cas de la consommation d'alcool, on doit supposer un biais de sous-déclaration, et tout comme pour la consommation de tabac ou d'autres substances psychoactives, les initiatives de sensibilisation pour une abstinence complète de ces substances pendant la grossesse restent une priorité.

Mode d'accouchement

Au Luxembourg, le taux de césariennes est supérieur à 30%. Ce taux avait atteint 31% en 2011, 30,8% en 2012 et 30,5% en 2013.

Tableau 37 : Distribution du mode d'accouchement, 2011-2012-2013

	2011		2012		2013		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Spontané vaginal	3728	59,8	3944	60,0	3920	58,6	11592	59,5
Vaginal avec forceps	148	2,4	122	1,9	172	2,6	442	2,3
Vaginal avec ventouse	398	6,4	454	6,9	525	7,8	1377	7,1
Vaginal avec ventouse + forceps	28	0,4	24	0,4	32	0,5	84	0,4
Césarienne I	1052	16,9	1099	16,7	1105	16,5	3256	16,7
Césarienne II	882	14,1	925	14,1	940	14,0	2747	14,1
Total	6236	100,0	6568	100,0	6694	100,0	19498	100,0

Un groupe de travail, composé de gynécologues-obstétriciens, de pédiatres-néonatalogues et de sages-femmes a été mis en place afin d'analyser de près ce taux. Les travaux réalisés ont abouti à la mise en place de recommandations nationales sur les indications de la césarienne programmée, recommandations qui ont été validées par le Conseil scientifique dans le domaine de la santé et officialisées en juillet 2014.

Dans un but de promouvoir et de soutenir le choix éclairé des futurs parents, une brochure informative sur les modes d'accouchements a été réalisée la même année.

Le rapport peut être téléchargé sur www.sante.lu.

Communiqué par le ministère de la Santé